

#### **EXERCICE 2020**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 02 mars 2020

## **DÉLIBÉRATION nº2020-07**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 02 mars 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 21 février 2020.

### Point de l'ordre du jour :

5.1. Additif à la campagne d'emplois des enseignants et enseignants-chercheurs - rentrée 2020.

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours, Vu l'avis du comité technique du 13 février 2020,

## Exposé de la décision :

Il est nécessaire d'apporter un complément à l'utilisation des emplois d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2020. Le poste de PRCE 1475 est en effet susceptible d'être vacant et il est proposé de l'ouvrir au recrutement.

#### Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'utilisation du poste de PRCE 1475 à la rentrée 2020 (p.j.);

#### Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	0
Votes exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

# Pièce jointe :

- Tableau relatif à l'emploi vacant.

Fait à Tours, le 04 mars 2020

Le Président,

Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

site internet de

Délibération publiée sur le l'université le : 10 MARS 2020

Transmise au recteur le : 10 MARS 2020

# PREVISION D'UTILISATION DES EMPLOIS VACANTS - Année universitaire 2020/2021

Composante		Nature et N° emploi		Titulaire du poste Matricule	NOM	Prénom	Type de motif	Observations complémentaires sur la vacance (retraite, promotion, mutation)	Proposition d'utilisation de la composante	Comité Technique 13/02/2020	Conseil académique	Conseil d'Administration 02/03/2020
IUT BLOIS	PST0017287	14/5	ECO GESTIO N H8010	UTR000039584			mutation ou position	Mutation ou disponibilité au 01/09/2020	Publication second degré ECO-GESTION	Avis favorable à l'unanimité		